

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

Notre cadre de vie face à l'évolution de la démographie au Luxembourg



Comment appréhender et gérer la hausse du nombre d'habitants et de frontaliers dans les prochaines années ?

C'est à cette question essentielle pour l'avenir du Luxembourg que le panel (**Corinne CAHEN**, ministre de la Famille et de l'Intégration, ministre à la Grande Région ; **Jos DELL**, architecte, président OAI ; **Marc FEIDER**, ingénieur-conseil, vice-président OAI ; **Christine MULLER**, architecte-urbaniste ; **Patrick BOUSCH**, National Policy Coordination LISER) participant à la table ronde – animée avec humour par **Michel-Edouard RUBEN**, économiste Fondation IDEA – intitulée « Démographie « à la luxembourgeoise » : quelles conséquences pour notre cadre de vie » et organisée par l'OAI en collaboration avec la Fondation IDEA a répondu en posant des pistes de réflexion cruciales pour ne pas répéter les erreurs du passé.

Le cadre de la discussion a été dressé par **Pierre HURT**, directeur OAI. Il a rappelé la nécessité de fédérer la population et l'ensemble des personnes qui font la richesse du pays autour d'un cadre de vie de qualité. Il a ainsi souligné que « *la cohésion sociale passe par le logement* » mais aussi par une politique d'aménagement qui, faute de cohérence, ne peut que renforcer l'effet NIMBY (Not in my BackYard).

Muriel BOUCHET, directeur Fondation IDEA, a décrit, quant à lui, des simulations démographiques illustratives à l'horizon 2060. A politique inchangée (croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 3% et de la productivité de 1,1%), la population grand-ducale atteindrait pratiquement le million avec un nombre de frontaliers qui passerait d'actuellement 200.000 à 600.000 personnes (60% de la population active contre 45% actuellement). Autre conséquence, un vieillissement de la population. La part des 65 ans et plus serait de 27 %. Elle est aujourd'hui de 14% avec toutes les conséquences que cela entraîne en matière d'infrastructures (maisons de soins et de repos, développement de la prise en charge des personnes en situation de mobilité réduite, etc.).

C'est cette description qui a retenu l'attention des participants, les deux autres simulations extrêmes (gel des frontaliers qui ferait passer la population résidente à 1,9 million d'habitants et l'immigration zéro qui limiterait à la population grand-ducale à 611000 individus mais impliquerait un nombre de frontaliers qui s'élèverait à 787000 personnes) soulignant une constante quel que soit le scénario : le vieillissement de la population et donc un fort accroissement des nécessités d'encadrement de ces personnes ainsi que l'adaptation des infrastructures (logements, voiries, équipements de loisirs et sportifs...).

« *Un Luxembourg à 1 million d'habitants n'est pas un scénario catastrophe si nous y travaillons* », a tenu à rappeler d'emblée Corinne CAHEN tandis que Jos DELL soulignait qu'« *une ville vit, un espace se crée et évolue* », faisant ainsi valoir la nécessité d'agir sur un processus et la flexibilité de l'espace urbain.

Les différentes pistes de réflexion évoquées s'attachent tout à la fois à la décentralisation afin de ne pas concentrer les problèmes sur Luxembourg-Ville et sur l'implication de la Grande Région pour desserrer l'étau autour du pays.

La cohésion sociale est un des enjeux primordiaux sur lequel il faut agir pour ne pas perdre en qualité de vie. C'est aussi l'un des points qui souffre de l'impact des problèmes de mobilité et qui implique des éléments connexes tels que le travail, l'école, les loisirs ou encore le bénévolat et la vie associative.

Le logement est bien sûr un élément majeur. Sa taille doit être revue à la baisse pour suivre l'évolution de la société (accroissement des familles monoparentales et vieillissement de la population notamment). Il doit être flexible pour s'adapter aux différentes étapes de la vie et aux modes de vie des nouvelles générations.

Il faut aussi s'attaquer à la problématique des logements vides et penser à la densification de l'habitat comme des ressorts pour contrôler l'espace urbain.

Les communes doivent d'avantage être impliquées pour agir sur l'habitat. A ce niveau une évolution de l'appareil législatif est nécessaire pour faciliter le développement de logements.

Le segment des logements locatifs abordables fait cruellement défaut. Ce thème implique également une réflexion sur l'accession à la propriété comme modèle viable.

Le prix du foncier est un élément majeur car, bien plus que le coût de la construction, il induit le prix du logement. A ce niveau, les professions de l'OAI et les autorités communales ont un rôle à jouer. C'est en montant de beaux projets, en mettant en valeur les terrains que l'on pourra rendre fiers les maîtres d'ouvrage. Ou autrement dit c'est en séduisant les propriétaires que l'on libèrera le foncier pour reprendre l'idée de Christine Muller.